

**I
N
F
O
S
T
M
A
N
D
E**

**2
0
0
7
/
2
0
0
8**



LA GAZETTE
de
ST MANDE SUR BREDOIRE



LE MOT DU MAIRE

Bulletin N° 7

C'est l'histoire simple et sincère de notre commune qui continue...

Je remercie l'Equipe Municipale qui a contribué à la vie communale, à la réalisation de ses projets et qui m'a apportée aide et soutien tout au long de ces 7 années de mandat!

Bienvenue à la nouvelle Equipe Municipale qui a pris le relais depuis mars et qui va continuer à travailler pour le bien de tous, dans une commune accueillante!

La vie communale serait bien vide sans les activités organisées par les associations, qui par leurs différentes activités, apportent un dynamisme indispensable. Merci à tous.

Merci au personnel communal, qui a connu cette année une cadence quelque peu mouvementée... mais qui a su gérer les imprévus et rester au service de tous!

*Je vous présente les vœux du Conseil Municipal pour l'année 2009!
Si la santé est le bien le précieux pour chacun de nous, je crois que la convivialité et la solidarité embelliraient notre quotidien!!!
Je souhaite donc que cette nouvelle année qui commence vous permette de vous épanouir et vous enrichir dans notre village!*

Bonne année à tous !

Annie PEROCHON

DEMOGRAPHIE 2007

Naissances

<i>MAJEWSKI Elsa Eva Jeanne</i>	<i>née à St Jean d'Angely</i>	<i>le 6 novembre 2007</i>
<i>BURET Louis Jacques Marie</i>	«	<i>le 20 février 2007</i>
<i>BURET Martin Claude Marie</i>	«	<i>le 20 février 2007</i>
<i>GUILLET Mathis Bastien Bernard</i>	«	<i>le 14 décembre 2007</i>
<i>MÉRIGNAC-PICHAUD Tom Enrique</i>	«	<i>le 18 septembre 2007</i>

Mariages

PELARD Laurent Louis Gaston
SURAUD Marie-Noëlle Madeleine *le 21 juillet 2007*

RENAUD Bruno Serge
AUDUREAU Mauricette *le 11 août 2007*

RUPPIN David Olivier Nicolas
CORNUAULT Emilie Chantal *le 21 juillet 2007*

Décès

BCEUF Yvonne Hélène Veuve DERIBET *le 1^{er} mai 2007*
BORDAY Jean Abel *le 22 mai 2007*
FERRUT Paulette Raymonde épouse BRILLAUD *le 6 mars 2007*
GENEAU Francis *le 18 mai 2007*

RECENSEMENT



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet **l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Le Bureau du Service National c'est aussi la gestion jusqu'à l'âge de 50 ans, * des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique et des services, une vérification des services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens ou une demande de motif médical ...

vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mai : bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr
Tél : 05.49.00.24.69 - Fax 05.49.00.24.50
courrier : Bureau du Service National de Poitiers -
Quartier Aboville - BP 647
86023 POITIERS CEDEX

ou encore sur le site du rectorat de Poitiers :
www.ac-poitiers.fr/eleves/poitoy

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

chacun y trouve son compte

**Toute la population de SAINT MANDÉ SUR BRÉDOIRE
sera recensée entre le 15 janvier et le 14 février 2009**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent ensuite aux élus de mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixée 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme ST MANDÉ, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte. ST MANDÉ fait partie du groupe de communes recensées en 2009.

À partir du jeudi 15 janvier 2009, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le 14 février 2009.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au (tel).

Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur le site www.insee.fr.

Merci de votre participation

MAIRIE ET SERVICES MUNICIPAUX

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

LUNDI de 9 heures à 12 heures

MARDI – JEUDI de 14 heures à 17 heures

Téléphone : 05/46/33/12/87

Fax : 05/46/33/32/70

E.Mail : st.mande.sur.bredoire@mairie17.com

Site Internet : stmandesurbredoire.free.fr

PERMANENCE DU MAIRE :

MARDI de 15 h à 18 h sur RV

(ce site a été entièrement réalisé par Melle Léonie FRADIN, étudiante à l'Université de Poitiers, en stage informatique non rémunéré, à la mairie pendant 6 semaines)

LOCATION SALLE DES FÊTES

Habitants de la Commune : 50 €

Hors Commune : 100 €

Chauffage du 15/10 au 15/4 : 20 €

Caution : 153 €

Gratuit pour les associations et les jeunes de la Commune (moins de 18 ans accompagnés d'un adulte)

Associations hors commune : 50 €

Attestation d'assurance et caution obligatoires à la réservation

Etat des lieux effectué par Mme LE HAY Brigitte, employée à l'entretien des locaux communaux.

LOCATION GITES

	GITES 4 PERSONNES	GITE 6 PERSONNES
La nuit	40 €	60 €
Le week-end	60 €	80 €
La semaine	120 €	150 €

CENTRE MULTISERVICE INTERCOMMUNAL

ADMR (aide à domicile pour les familles et les personnes de plus de 60 ans, atelier féminin) : 1 rue de la Fontaine 17470 AULNAY

Tél : 05/46/33/05/42 ou 05/46/33/30/85

fax : 05/46/33/06/73

MSA : 4 rue Rose 17400 ST JEAN D'ANGELY

Tél : 05/46/33/99/66

fax : 05/46/58/66/83

Permanence à Aulnay : 4^{ème} lundi du mois de 10 h à 12 h

AIDER 17 : portage repas à domicile, tarifs :

Repas midi : 8.80 euros

Repas midi couple : 7.80 euros/personne

Repas soir : 3.14 euros

Adresse : Fief Montlouis BP 262 17105 SAINTES

Tél : 05/46/97/50/88 <http://www.groupemsa.com>

NOUVEAU SUR NOTRE COMMUNE : UN ACCOMPAGNEMENT A LA DEMANDE

*Besoin d'aide pour vous rendre chez le coiffeur,
AIDER 17 est là !
Besoin d'aide pour faire vos courses,
AIDER 17 est là !
Besoin d'aide pour aller voir le médecin,
AIDER 17 est toujours là !!!*



Association de services à la personne

L'association AIDER 17 propose un nouveau service s'adressant spécialement aux personnes âgées et résidant en Pays Vals de Saintonge : **l'aide à la mobilité et au transport.** Celui-ci est destiné aux personnes âgées qui souhaitent, dans le cadre de leur vie quotidienne, se déplacer de manière régulière ou ponctuelle.

Cette prestation est un véritable accompagnement individuel de la personne.

Un personnel qualifié vient la chercher à son domicile, l'accompagne dans ses activités, puis la ramène chez elle.

Jusqu'à 3 ou 4 personnes peuvent être transportées ensemble (tarif dégressif).

AIDER 17

Fief Montlouis - 17105 SAINTES

05 46 97 50 88

www.aider17.com

Agence Groupe MSA

Vals de Saintonge

4 Rue Rose - 17400 St Jean d'Angély
(du mardi au samedi)



AIDER 17 c'est aussi d'autres prestations...

Association de services à la personne, AIDER 17 propose diverses prestations afin d'améliorer la vie quotidienne des actifs et personnes âgées, adhérents ou non à la MSA.

Des services pour chaque besoin :

· *Services de la vie quotidienne* (travaux ménagers, garde d'enfants, petits travaux de bricolage et de jardinage, ...)

· *Services aux personnes âgées et handicapées* (livraison de repas à domicile, assistance et accompagnement, l'aide à la mobilité et au transport de personnes, ...)

Son atout : l'agrément qualité lui permet d'intervenir auprès de populations sensibles telles que les enfants de moins de 3 ans et les personnes de plus de 60 ans.

A NOTER :

Tous ces services ouvrent droit à un **avantage fiscal** de 50% du montant des dépenses engagées.

Des aides financières existent (renseignez vous auprès de votre mairie ou de votre caisse de retraite).

N'hésitez pas à demander un devis, il est gratuit et sans engagement de votre part.

Avec le soutien de



PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE :

Le lundi de 13 h 30 à 16 h à la Communauté de Communes
13 rue des Carmes 17470 AULNAY
Tél : 05/46/33/15/33
Ou 05/46/32/11/56 pour rendez-vous et visites à domicile

CICAS sur RV au 05/46/44/84/87

Permanence tous les lundis



Centre des Bénédictines

12 Place du 18 Juin

17400 ST JEAN D'ANGÉLY

URSSAF Tél : 05/46/32/07/47

Tous les mardis de 10 h à 12 h 30

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Permanence le jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h
19 Av du Port Mahon à ST JEAN D'ANGÉLY

TRESOR PUBLIC :

Place Charles de Gaulle 17470 AULNAY

Ouverture tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h

Tél : 05/46/33/10/15

BANQUE ALIMENTAIRE :

Mairie d'AULNAY jeudi tous les 15 jours

Tél : 05/46/33/10/02 mairie

Tél : 05/46/33/16/20 centre d'action sociale

URGENCES :

La nuit, le week-end et les jours fériés : vous avez besoin de soins, vous pouvez joindre un médecin au 05 46 27 55 20. En cas d'urgence, **seulement**, faites le 15.

RÉSEAU RELANSE

Garantir une offre et une continuité des soins sur le canton d'AULNAY, c'est la mission du nouveau réseau RELANSE.

Objectifs : faciliter le maintien à domicile, coordonner les actions entre professionnels et institutions des secteurs sanitaires et sociaux, promouvoir la prévention et l'éducation à la santé.

Un conseil, une réponse à toutes vos questions : Philippe MAILLARD, assistant de santé

☎ 05 46 33 37 77 Fax 05 46 33 04 67 Mail : www.relanse.org

ITINÉRAIRES 17

Nouveau : un service de transport et d'accompagnement pour les bénéficiaires du RMI, RMA, pension handicapé et pour toutes les personnes à faibles ressources et qui n'ont pas de moyen de locomotion. (aménagement prévu pour les fauteuils roulants)

5 € pour une année + 1 € de frais de dossier.

Renseignez vous au 05 46 26 77 81

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Catherine QUÉRÉ – Député de la Charente Maritime 8 bd Jacques Caillaud

17400 ST JEAN D'ANGÉLY ☎ 05 46 91 69 42 Fax 05 46 92 97 16

Sur rendez-vous le mercredi - samedi matin (jours de foire uniquement)



A.C.T.I.F.

Vous avez besoin d'un coup de main ?

ACTIF met à disposition des personnes compétentes pour :
ménage, repassage, bricolage, jardinage, manutention, déménagement,
garde d'enfants de plus de trois ans, couture, ...

ACTIF est EMPLOYEUR de ces personnes, elle se charge de tout ! Nous vous rappelons très vite suite à votre demande, la personne intervient dans la semaine qui suit. Vous n'avez aucun abonnement, ni engagement à prendre, vous êtes seul décideur.

Dans le cadre des emplois familiaux, vous avez droit à **une déduction de 50%** du montant total de vos factures sur le montant à payer de vos impôts, ou d'un crédit d'impôt sous certaines conditions.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Vous serez suivi par une accompagnatrice socioprofessionnelle. Elle vous recevra afin de vous soutenir dans vos démarches d'emploi (formations, stages, orientation vers des partenaires,...). Les secrétaires chargées de la mise à disposition vous proposeront des missions de travail.

Où nous trouver et quand ?

A.C.T.I.F. Saint Jean

Espace Formation
6, Avenue Pasteur
17 400 Saint Jean d'Angély
05 46 59 43 55

Ouverture le lundi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 12h30 (uniquement sur rendez-vous)
et de 14h à 17h30

Notre territoire d'activité couvre : les 3 cantons de Saintes, le canton de Burie, le canton de Saint-Hilaire de Villefranche, le canton de St Savinien, le canton de St Jean d'Angely, le canton de Loulay et le canton d'Aulnay.

Nous possédons deux autres antennes :

ACTIF/ 11, rue Saint Eutrope/17 100 Saintes /tel : 05 46 95 04 82 /fax : 05 46 93 35 69 / actif.saintes@wanadoo.fr

ACTIF St Jean/6 avenue Pasteur/17400 St Jean d'Y/tel : 05 46 59 43 55/fax : 05 46 59 56 41/ actif.stjean@wanadoo.fr



DECHETTERIES

A votre disposition sur le canton, deux déchetteries :

NÉRÉ

ouverture : du 1/10 au 31/3

Lundi, Mercredi, Samedi de 9h-12h

Jeudi 9 h -12 h et 14h -17h

Fermée Mardi, Vendredi

du 1/4 au 30/9

Lundi, Mercredi, 9h- 12h

Jeudi, Samedi 9h-12h et 14h-19h

Fermée Mardi, Vendredi

AULNAY

ouverture : du 1/10 au 31/3

lundi, mardi, vendredi, samedi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mercredi de 14 h à 18 h

Fermée le jeudi

du 1/4 au 30/9

lundi, mardi, vendredi, samedi

9h-12h et 14h-19h

Mercredi 9h-12h

Fermée le Jeudi

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Chaque mercredi matin à partir de 6 heures (à sortir la veille)

COLLECTE DES EMBALLAGES

Un jeudi soir sur deux à partir de 18 heures (sacs jaunes) selon calendrier

2 Trier pour recycler

Les emballages triés permettront la fabrication de nouveaux produits

Bidons, aérosols, barquettes, boîtes en métal

Cartonnettes, boîtes en carton

Bouteilles en plastique d'eau, de lait, de jus de fruits et d'huile

Il est inutile de laver les emballages. Il suffit de bien les vider

Flacons en plastique de produits ménagers et de toilette

Briques de lait, de jus de fruits...

Bouteilles en verre

Bocaux et pots en verre

Papiers, journaux, magazines, catalogues, et prospectus

Pensez à retirer les films plastiques

Pensez à enlever les bouchons et les couvercles

J'apporte les encombrants, les grands cartons et les déchets ménagers toxiques... à la déchetterie.

Un doute ? Une question ? demandez conseil au N° Vert 0 800 505 469 8h30 à 12h30

BORNES VERRE ET PAPIER

Vous pouvez déposer aux Bornes route de Tirevieille et sur la place route de St Léger, les bouteilles, pots et bocaux en verre, les journaux, magazines, catalogues et prospectus.

Respecter la propreté des sites

Ne laisser pas de déchets aux pieds des bornes.
Ne déposer pas vos encombrants devant les grilles des déchetteries



« Magicien Composteur » en Val de Trézence encore 2 dates

Les réunions publiques ont commencé le 23 septembre pour la Communauté de Communes du Val de Trézence et 15% des foyers sont déjà équipés. Il reste deux réunions publiques sur ce secteur : le 7/11 à Puyrolland et le 12/12 à Tonnay-Boutonne. Les habitants des communes voisines qui souhaitent s'équiper y sont invités. Permanences au siège à Surgères le vendredi entre 13h30 et 16h.



La sécurité des tournées

Le service collecte s'attache à sécuriser les tournées de ramassage, notamment en supprimant les marches arrière interdites par la réglementation. Par exemple à Saint Georges de Longuepierre (canton d'Aulnay), la mise en place de cinq bacs de regroupement a permis de sécuriser la collecte sur toute la commune et de réduire la tournée de 20 minutes.

C'est recyclable : les flacons de produits ménagers

En 2007, sur le territoire du SMICTOM, nous avons collecté 800 tonnes de bouteilles en plastique grâce à la collecte sélective. Les flacons de produits ménagers vides sont recyclables quel que soit le produit préalablement contenu (eau de javel, nettoyant multi usage, lave vitres...). Ils doivent être déposés dans le sac ou le bac de tri pour être recyclés.

Animation

Retrouvez notre stand d'informations sur le tri, le recyclage et le compostage le jeudi 16 octobre à l'Intermarché de Marans.



Communication de proximité

Alexandre Boucherie, agent de communication de proximité, va à la rencontre du personnel des mairies et des CDC pour informer et renseigner sur la gestion des déchets. Il tient également à votre disposition des expositions et affiches sur le tri, le devenir des emballages ou le compostage pour vos événements ou expositions...Contactez le au 06 29 22 72 97.



SMICTOM VALS AUNIS – 1 rue Julia et Maurice MARCOU – 17 700 Surgères
 Tél. 05 46 07 16 66 – fax 05 46 07 11 13 – Retrouvez-nous sur... www.vals-aunis.com
 Vous voulez en savoir plus, poser une question, vous inscrire à la liste de diffusion...
info@vals-aunis.com

Pensez au compostage :

En compostant vos déchets organiques (tontes, feuilles, épluchures de légumes, marc de café...):

- Vous participez à la protection de l'environnement en fabriquant un engrais naturel pour les plantations
- Vous contribuez à la diminution du poids des ordures ménagères

POUR NOS JEUNES !

TRAIN DE LA DECOUVERTE :

Association qui accueille les mamans et assistantes maternelles avec les enfants de 0 à 3 ans les lundis et vendredis matins de 9h30 à 11h 30 à Contré (école maternelle). Pour tous renseignements, s'adresser à Colette MICHEAU au 0546599683

LE CENTRE DE LOISIRS :

accueille les enfants de 3 à 13 ans les mercredis de 8h-18h les petites vacances (suivant les activités) et l'été tous les jours de 8h à 18h

On y propose diverses activités : manuelles , sportives, découvertes, sorties etc... pour tout renseignement s'adresser à la directrice Melle Laetitia DUDOIGT au 0546333778e

LE LOCAL JEUNES à Aulnay (situé 27 rue de Salles) :

accueille les jeunes de 13 à 25 ans . Ils y trouveront Charlotte LARDAIS, l'Animatrice dans des locaux rénovés très agréables. Ils peuvent organiser différentes activités : loto, concerts, vente aux « Saveurs nocturnes », leur permettant de monter des projets (sorties mer, montagne, concerts etc..).

C'est avant tout un lieu de rencontres et d'échanges.

Il y a également un Point Info Jeunesse ouvert aux jeunes qui peuvent aller sur Internet pour leurs recherches.

Horaires

Périodes scolaires :

Me et sam de 14 h à 19h30 Ve de 15h30 -23h

Vacances scolaires :

Mardi, mercredi, jeudi, samedi 14 h 30 à 19 h 30

Vendredi de 15h30 à 23 h

Tel : 0546240174 ou 0678629150

**Surtout n'hésitez pas à ouvrir la porte et à apporter vos idées !!!
Toutes ces activités menées en faveur des jeunes du canton existent grâce au dynamisme des Associations et de leurs bénévoles !**

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Président : Jean-Claude BERNAUD

Chasse : petit et gros gibier

Repas de chasse : courant mars

RÈGLEMENT ET APPLICATION DU PLAN DE CHASSE

A.C.C A. ST MANDÉ SUR BRÉD01RE

(CAMPAGNE DE CHASSE 2008-2009

1/Battues chevreuils, sangliers, renards :

Tous les samedis du 27,09,08 au 29,11,08

Samedi et ou dimanche du 06.12.08 à la fermeture 28.02.09

2/Sécurité :règlement pour les battues sur l'ensemble du territoire de l'ACCA

Toutes les personnes assistant à la battue : tireurs, piqueux, spectateurs et suiveurs devront obligatoirement être inscrits sur le cahier de battue avec validation d'une signature avant départ.

Suiveurs et promeneurs s'arrêtant à la battue en cours non inscrits sur le cahier le jour de battues sont prévenus oralement par les organisateurs et visuellement par les panneaux en place.

Ils sont donc responsables de leurs actes dégageant toutes responsabilités des organisateurs de la battue.

LE PRESIDENT

FOYER RURAL

*Président : Jean-Louis BOULBES
Vice-Président : Claude GICAILLAUD
Secrétaire : Dominique BURET
Secrétaire Adjointe : Brigitte LE HAY
Trésorière : Jacqueline GENEAU
Trésorière Adjointe : Martine GAILLOU*

ACTIVITES

VTT-Marche (le 11 Mai 2008)

Une nouvelle formule pour 2009 : une randonnée sur la journée avec étapes gourmandes.

MARCHE NOCTURNE

7^{ème} édition. Cette année encore deux associations se sont senties solidaires pour organiser cette randonnée de nuit, et en cela, c'est vraiment très positif ! De nombreux participants encore cette année, avec un temps exceptionnel pour marcher la nuit... Nous donnons rendez-vous à tous pour une édition de jour le Dimanche 17 Mai 2009 !! Les tracts publicitaires vont être rapidement disponibles, la population de St Mandé peut à loisir en faire la promotion ! !

VOYAGE

Le Foyer Rural de Saint Mandé a, cette année, décidé d'organiser un voyage dans le Périgord ! C'est donc une cinquantaine de personnes qui, ce samedi 14 juin, ont pris le départ pour une journée découverte à BEYNAC ! Au programme : grottes de , promenade en gabarre et visite de l'éco musée... . Beau temps et bonne humeur étaient au rendez vous !!!!

*C'est sur,
on nous mène en bateau*



*La soirée s'est terminée à St Mandé
autour d'un dîner préparé par des
bonnes volontés avec, au menu,
convivialité et gaieté !*

*Merci aux organisateurs et à
l'année prochaine !*

ACTIVITES



**A la salle des fêtes
Cours de peinture
artistique :**

MARDI après-midi

**Animé par
Mme Angéla BERRY**

LES MERCREDIS DE ST MANDÉ

Çà continue !!

Fidèles au poste tous les mercredis de 14 heures 30 à 18 heures 30

La même équipe se retrouve avec toujours le même plaisir!



On tape la Belote

Du côté des hommes

On court après...

Le Nain Jaune



et on se retrouve au Lizot pour le repas annuel !!

ACTIVITÉS AVEC LES ENFANTS

Suite à la fermeture de notre école, nous avons trouvé dommage que nos enfants ne se voient plus, puisqu'ils fréquentent désormais des écoles différentes. C'est pourquoi nous avons décidé de les rassembler pour les vacances de Noël sur deux après-midi, sous le thème du partage.



Ils ont fabriqué avec l'aide des mamans et mamies des petits objets qu'ils ont ensuite distribué aux personnes de la commune qui ne peuvent pas se déplacer!

Expérience très réussie, à renouveler en 2008! Merci aux mamans et bénévoles pour leur aide et bien sur aux enfants!!!!

Jean, notre doyen, pose pour la photo



ECOLE DE CIRQUE

Pour la 2ème année l'école de cirque ouvre ses portes avec quelques nouveautés !!!!



LEZARTS DE CLOWNIE

Ecole de Cirque, de la Rue et de la Parole

1, route de la Sablière - 17470 - St Mandé sur Brédoire

Tel. 05.46.33.16.62 / 05.49.28.27.16 / Mobile : 06.16.63.96.89

Mail : ec.lezartsdeclownie@yahoo.fr

L'école de cirque LEZARTS DE CLOWNIE est une école à vocation culturelle de loisirs. Notre objectif est de faire découvrir les arts du cirque, dans le respect de chacun et en toute sécurité, en aidant nos adhérents à s'épanouir et à s'exprimer à travers cet art.

Nos ateliers sont pluridisciplinaires, ils sont organisés par groupe d'âge et ils sont mixtes.

Il n'y a pas de sélection préalable.

Notre enseignement est pluridisciplinaire, chaque pratiquant s'essaye à l'acrobatie, aux aériens, à la jonglerie, aux équilibres sur objets, à diverses autres expressions artistiques tel que les arts du mime, du clown et de la magie, de la parole et de la marionnette, de la danse et de la musique, etc...

Le cirque est un moyen privilégié de développer les capacités physiques et la créativité de chacun.

Nous proposons des Ateliers réguliers* en extra scolaire et des Classes de Découvertes Cirque et Education à l'Environnement, Cirque et Eco habitat (pour les établissements scolaires) pendant l'année scolaire mais aussi des stages et séjours cirque (pour le particulier et les associations, compagnies, centres de loisirs et centres socioculturels...) durant les vacances scolaires. D'une durée de 5 jours, du lundi au vendredi, les enfants dès 5 ans peuvent y venir à la demi-journée ou à la journée (possibilité de pique-niquer sur place).

Durant la semaine, ils découvriront les différentes disciplines circassiennes et prépareront un numéro qui sera présenté durant le spectacle de fin de stage.

Ateliers réguliers proposés

BABY CIRQUE (PARENTS/BEBES) :

pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un parent, ou de la nounou et pourquoi pas de papi ou de mamie pour 45 mn de détente et de découverte autour des jeux du cirque.

Eveil et Motricité

Pour les enfants de 3 à 5 ans. Atelier de découverte du corps, de l'espace, du rythme et du plaisir avec les jeux du cirque.

Découverte et Initiation

Pour les Enfants de 6 à 14 ans

Atelier destiné à la découverte et l'initiation des techniques de bases des Arts du cirque.

Création de Spectacles

Atelier destiné aux personnes qui souhaitent goûter aux joies de la piste et (ou) de la scène.

Cirk Amateur

Atelier qui sert à créer la troupe de l'école de cirque

Loisirs Adultes

Atelier de loisirs pour ADOS, JEUNES et ADULTES qui désirent pratiquer et se détendre après l'école ou le travail.

Cirk en Famille

Atelier de loisirs pour des familles qui désirent se rencontrer et se détendre avec les arts du cirque.

*** l'Atelier qui fonctionne actuellement**

Atelier Découverte et Initiation

Enfants 5 à 12 ans

Du 1er octobre 2008 au 15 juin 2009

Mardi de 18h30 à 19h45

Prix : 165 €

Dates des Stages

Du lundi au Vendredi

En demie journée ou journée

De 9h30(ou 10h) à 11h30 (ou 12h)

De 13h30 (ou 14h) à 15h30 (ou 16h)

Prix : 55 € le stage en demie journée

110 € en journée

Prévoir 15 € de frais d'inscription et d'adhésion à l'association par personne et 10 € pour la 2ème inscription de la même famille.

Les périodes :

Vacances Février 2009

Du 23 au 27 Février et du 2 au 6 Mars

Vacances de Pâques 2009

Du 20 au 24 et du 27 au 30 Avril

Vacances d'été 2009



Les **SEJOURS** « **cirque durable et solidaire** »

A partir du 2 juillet au 31 août

du lundi au vendredi

PUBLIC CONCERNE :

Les collectivités : associations sportives et culturelles, centres de loisirs, maisons de quartiers, centres socioculturels **Le public privé.**

TROIS FORMULES :

PENSION COMPLETE (Restauration et couchage sous tentes, tipis et (ou) mini yourtes)

DEMIE PENSION (repas du midi)

STAGE (que de la pédagogie).

STAGE PLUS HEBERGEMENT (sans repas)

DUREE DU SEJOUR :

1 semaine

2 semaines

3 semaines.

THEMES DES SEJOURS

Ces séjours peuvent être couplé avec le séjour Cirque pluridisciplinaire.

MONO ACTIVITE : 2 h par jour et par activité.

BI ACTIVITE : 4 h par jour et pour les deux activités.



<p style="text-align: center;">LES ARTS DU CIRQUE Pratique PLURIDISCIPLINAIRE Initiation des techniques des Arts du Cirque Jonglerie, équilibres sur objets, acro portées, clown, mime, Trapèze fixe, magie,</p>
<p style="text-align: center;">LES ARTS CLOWNESQUES</p>
<p style="text-align: center;">L'ART DE LA MAGIE</p>
<p style="text-align: center;">LE CIRQUE SOLIDAIRE Offrir des vacances en lien avec les Art du Cirque à ceux qui n'ont pas les moyens de s'en offrir.</p>
<p style="text-align: center;">LES CHANTIERS ECOHABITAT Participer à la construction, montage et démontage de YOURTE et de TIPIS TOILETTES SECHES DOUCHES SOLAIRES</p>
<p style="text-align: center;">LE MASQUE ET MARIONNETTES Fabrication, montage de masques et marionnettes en osiers Jeux et expression avec les marionnettes et le masque</p>
<p style="text-align: center;">LA VIDEO NUMERIQUE Réalisation, en vidéo numérique, d'un film mini documentaire sur le séjour cirque</p>

LE FILM D'ANIMATION

Réalisation, en numérique, d'un mini film d'animation

LE GRAFF

Mise en valeur l'école de cirque
Réaliser le décors Extérieur et Intérieur de l'école de cirque

LES EXPERIENCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

« Comprendre les sciences pour regarder le monde et y agir en citoyen »
Réalisation d'expérience chimique, d'énergie solaire...
Objets volants (micro fusées, avions, cerfs volants ...)
Les bateaux, le solaire, le bois, les secrets de la cuisine ... et bien d'autres thèmes.

Pour les tarifs nous contacter ou consulter le site de l'école de cirque : www.lezartsdeclownie.fr
Courriel : ec.lezartsdeclownie@yahoo.fr

Inauguration de la yourte



NATURAL TROPHÉE

Le raid nocturne a eu lieu le 17 mai 2008, sur la Commune de Saint Mandé , au LIZOT
Il s'agit d'une manifestation sportive organisée par quatre cantons : BRIOUX, LOULAY,
MATHA et AULNAY !

Seize équipes de quatre personnes ont participé et ont pratiqué le « triaraid » : Tir,
VTT, course ainsi que l'escalade et une course d'orientation et **tout ça** non stop de 21h
à 8h !!!!!!!

La remise des prix a eu lieu à 7h30 et le petit déjeuner bien mérité à 8h !

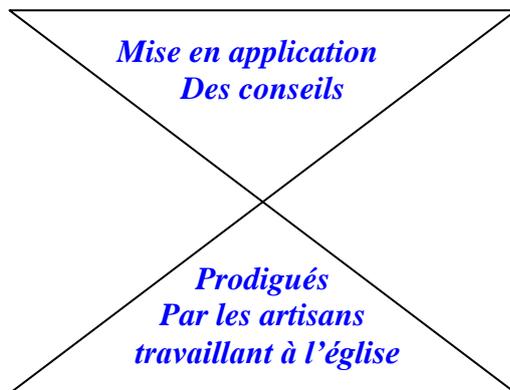
Les vainqueurs sont de Royan ;

Bravo à tous ces sportifs et aux organisateurs pour cette nuit du sport à St Mandé !!!

Rendez vous en 2009, le 23 mai et en semi nocturne, toujours au LIZOT.



CHANTIER JEUNES



FESTIVITÉS

Galette des rois : fêtons la nouvelle année en partageant la galette un samedi après-midi du mois de janvier.

Commémoration du 8 mai

Commémoration du 11 novembre



*Cette année,
un musicien
accompagnait le chant de
la Marseillaise*



Inauguration logements et gîtes

Après la visite guidée des gîtes,

Au rez de chaussée,



Au 1^{er} étage,



Et au 2^{ème} étage,





Le traditionnel ruban tricolore est coupé par Monsieur Robert ROUQUETTE, Sous Préfet de Saint Jean d'Angely, en présence de Madame Françoise MESNARD, Vice Présidente du Conseil Régional, Madame Corinne IMBERT, Vice-Présidente du Conseil Général, Monsieur Jean-Mary BOISNIER, Conseiller Général, Madame Bernadette GUILLARD, Madame Cécile MIGNARD, Architecte,

Et sur les conseils avisés de NanNan.....



Et après les discours de circonstance....

Nous sommes passés aux choses sérieuses....

Repas communal :



Du pain, du vin, Du cochon.....



Et beaucoup d'eau.....

*.....heureusement, la bonne humeur
réchauffe les cœurs !!*



*Pour la digestion,
Le coach a son idée.....
Voyage en train ...*



passage de tunnel...

*.....
et SURPRISE !!!*



Traditionnelle course en sac....

Bon, pour les enfants, on joue le jeu...

Hou....

*Mais, pour les mamans.....
...même pas cap...
Trop peur !!!*



COUP D'ŒIL SUR LE BUDGET 2008

SECTION INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
<i>Dépenses d'équipement</i>	52 600.00	<i>Recettes d'équipement</i>	18 270.00
<i>Dépenses financières</i>	7 100.00	<i>Recettes financières</i>	63 793.14
<i>Opérations d'ordre</i>	-	<i>Opérations d'ordre</i>	40 430.00
<i>Solde excédent reporté</i>	57 672.56	<i>Restes à réaliser</i>	535 552.99
<i>Reste à réaliser</i>	540 673.57		
TOTAL	858 188.92	TOTAL	858 188.92

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
<i>Charges caractère général</i>	88 073.09	<i>Produits des services</i>	3 400.00
<i>Charges de personnel</i>	56 090.00	<i>Impôts et taxes</i>	56 947.00
<i>Autres charges de gestion</i>	16 100.00	<i>Dotations Subventions</i>	72 122.00
<i>Charges financières</i>	4 444.00	<i>Autres produits</i>	25 500.00
<i>Virt section investissement</i>	50 449.49	<i>Excédent antérieur</i>	57 187.58
TOTAL	215 156.58	TOTAL	215 156.58

TAUX D'IMPOSITION (inchangés)

(Part communale)

Taxe habitation.....4.51%
Foncier bâti.....6.69%
Foncier non bâti.....23.20%
Taxe professionnelle.....6.27%

Où EN SONT LES PROJETS

AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG

Ouf !! Enfin terminé !!

Ce projet a duré 7 années. Il est important de préciser qu'un projet comme celui là et pour une commune comme la nôtre, représente beaucoup d'investissement et de temps et qu'il s'agit d'un travail d'équipe du début jusqu'à la fin !!!

Le chantier a débuté le 10 avril 2007, la réception de chantier gîtes et logements a eu lieu le 23 juin 2008 et la salle associative en décembre 2008.



AVANT



*Finis les plans !!!,
Tous les vendredis,
Architecte, entreprises et
mairie, se retrouvent sur
le terrain....*





⇐ logement 4 route de St Léger

Logement 6 A route de St Léger ▼



Les trois logements sont loués depuis le 1^{er} juillet 2008

Logement 6B route de St Léger et son patio



⇐ *Salle associative*

Les gîtes ont été occupés les 19/20 juillet, 15/16/17 août, 22/23/24 août, 29/31 août, 19/20/21/22 septembre, 25/26 octobre, le 29/30/31 octobre et 1^{er}/2 novembre.

Actuellement, les gîtes 2 et 3 sont loués 300 € par mois pour la période d'hiver.

FINANCEMENT

LOGEMENTS

1 – SUBVENTIONS

Subvention de base	5 340.00
Conseil Général	79 474.00
Pays	9 000.00
Région	22 500.00

2 – PRETS

Caisse des Dépôts	172 672.00
-------------------	------------

3 - FONDS PROPRES

Commune	51 294.00
---------	-----------

TOTAL 340 280.00 €

Loyers :

T4	613.55 €
T4	397.94 €
T2	251.15 €

GITES

SUBVENTIONS

Etat	36 980.00
Conseil Général	57 000.00
Région	40 000.00

MONTANT TRAVAUX 156 055.00 €

SALLE ASSOCIATIVE

SUBVENTIONS

Etat	24 015.00
Conseil Général	32 020.00

MONTANT TRAVAUX 95 740.00 €

ÉGLISE

Le montant des devis ouvrant droit à subventions était de 58 996.29 €. Après appel d'offres, l'Entreprise RBL de ST PROJET – ST CONSTANT a été retenue pour un devis de 40 332.59 € TTC. Grâce à ce moindre coût, la Commune, sur proposition de l'Architecte des Bâtiments de France, a pu faire réaliser par la même entreprise, des travaux complémentaires pour un montant de 14 915.51 € TTC pour la reprise de la double face de la façade Ouest ainsi que la réfection des vitraux par l'Atelier BOIS ET LUMIÈRE de VINAX pour un montant de 3 822.65 € TTC.

Et si je faisais la même chose sur le puits !!



Ce travail d'artiste pourrait bien susciter des vocations chez les jeunes !

Par délibération en date du 18 juin 2008, le Conseil Municipal a donné son accord pour l'électrification de la cloche pour un montant de 3 139.50 €.

VOIRIE

*Réfection de la rue des Sembliers et de la rue des Marres à Saint Léger ainsi que des 2 virages du chemin blanc du Plantis à Gatebourse, pour un montant de 8 863.20 € sur emprunt voirie subventionné en annuités à hauteur de 25%.
Pose de caniveaux sur l'Impasse des Abreuvoirs à Gatebourse.
Achat d'un tracteur tondeuse*

ÉCOLE

Une haie champêtre sera plantée sur le terrain de l'école pour un montant de 302.32 €.

RÉSEAUX D'EAU

Le chantier de renouvellement des branchements Plomb est terminé et la réception de chantier a été effectuée le 30 juillet 2008.

AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE D'EXPOSITION

Par délibération en date du 24 juillet 2007, le Conseil Municipal a décidé d'aménager, dans le bâtiment MIRANDE, acquis le 15 novembre 2004, une salle d'exposition destinée aux objets anciens du patrimoine communal.

Pour la 1^{ère} tranche de travaux de toiture, une subvention :

- *de 30% soit 1 411 € a été attribuée au titre de la Dotation Globale d'Équipement par l'État,*
 - *de 40% soit 1 871 € par le Conseil Général*
- pour un montant de travaux de 5 596.20 € TTC.*

En attendant la réalisation complète de l'aménagement intérieur, n'hésitez pas à rechercher des objets anciens pour les exposer. Merci de votre participation.

ADSL

*Les personnes qui ne reçoivent pas l'ADSL actuellement, doivent prendre contact auprès du fournisseur numéo au: **0 826 624 400** afin de connaître l'éligibilité de leur ligne par rapport au **wimax**.*

Dans l'affirmative, l'installation sera mise en place et dans le cas contraire, c'est un système satellitaire qui sera mis en place. Les deux solutions seront prises en charge par le Département.

LA TRISTE FIN DES TRUFFES SOUS LA CENDRE

Cette recette est particulièrement prisée, mais aussi, il faut le reconnaître, peu économique.

Elle consiste, sous sa forme traditionnelle, à faire cuire pendant 40 minutes, sous la cendre chaude, puis sous des braises ardentes, des grosses truffes, préalablement assaisonnées, enveloppées dans un papier beurré.

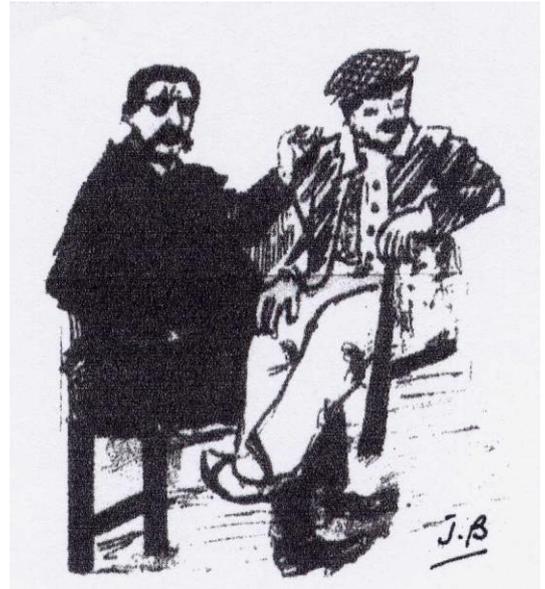
Monsieur Marcel : « Je me souviens cher ami, de ces merveilleuses truffes sous la cendre dont vous nous aviez régalez »

Mimile : « I m'en souvient, méo tout »

Monsieur Marcel : « Peut-être n'en récoltez vous plus, ou alors peut-être... »

Mimile : « O lé pu possible, Mòosieur Marcel, ben sûr I récoltons teurjou d'aux truffes, mais avec le «sauvage central » olé qu'y avons pû de cendre !!! »

Jean BABIN



Une dizaine d'espèces de truffes sont présentes dans notre région mais seulement trois espèces sont comestibles :

*Tuber aestivum dite « truffe d'été »
ou « truffe de la St Jean » elle se produit
de mai à août*



*Tuber brumale dite «truffe grise » ou « truffe
musquée » ; elle se récolte de décembre à
février – Supporte bien la cuisson*

*Tuber mélanosporum dite dite « mélano »
ou « truffe du Périgord » (1) se récolte
à la même époque que la brumale ;
cette espèce est la plus appréciée.*

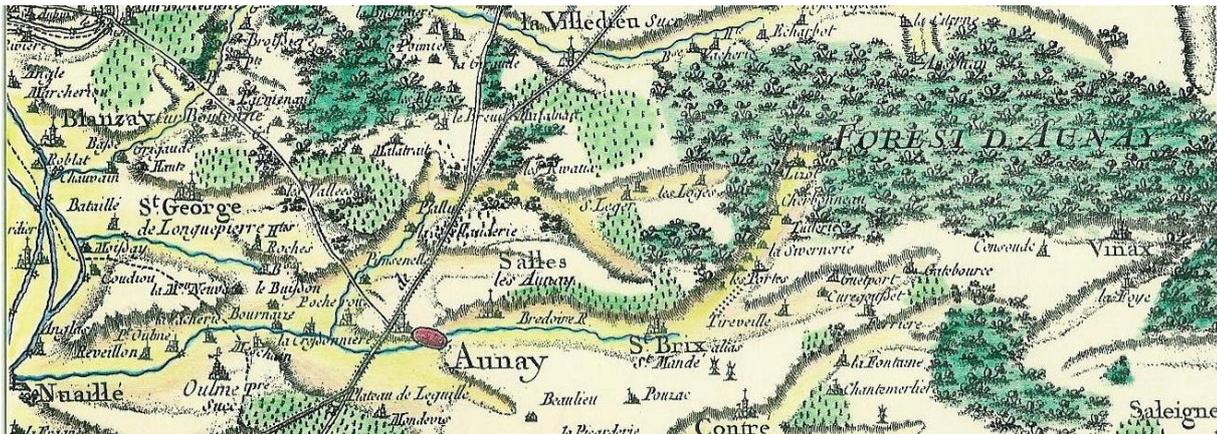


(1) Contrairement à l'idée qu'en est faite parfois, la truffe du Périgord n'est pas exclusivement produite dans le Périgord, de même que les champignons de Paris ne proviennent pas de la Capitale, pas plus que les cèpes de Bordeaux ne sont produits à Bordeaux



LA BRÉDOIRE

Ce cours d'eau, qui prend naissance à Saint-Mandé, a une longueur de 14 km ; il reçoit les eaux du Palud (petit affluent de 5 km de longueur) à La Cressonnière, en aval d'Aulnay. Il arrose principalement St. Mandé, Salles, Aulnay, La Cressonnière, Méchain, Petit Oulme, Réveillon et Nuaille, où il se jette dans la Boutonne. La fontaine de Saint-Aubin, à mi-chemin entre St. Mandé et Salles, représente l'une de ses sources principales. Au XIXe siècle, ainsi qu'au début du XXe, plusieurs moulins, tanneries et activités diverses utilisent ses eaux. Les habitants de Vinax, St. Mandé, Salles et Aulnay viennent y quérir l'eau potable, pour eux et leurs animaux lors des années de grande sécheresse.



Cet extrait de la carte de Cassini, nous permet d'appréhender l'ensemble de la vallée de la Brédoire, ainsi que celle de son affluent le Palud, un peu avant la fin du XVIIIe siècle (1771). L'on peut remarquer particulièrement, les bois et forêt (en vert foncé), le vignoble (en vert) et les vallées (en vert clair). Plusieurs moulins à vent et à eau figurent également sur cette carte.

Les rives de La Brédoire bordées de prairies naturelles, sont propices à la culture du chanvre. En 1784, alors que le cours du chanvre brut d'Aligre (Marans) est de 10 sols la livre, celui produit ici, de qualité supérieure, se vend de 12 à 14 sols.

De grands bassins sont aménagés pour le rouissage, notamment à Saint-Aubin et Salles. A la fin du XIXe siècle, ces bassins sont soumis à certaines normes, telles que définies dans cet arrêté préfectoral du 31 juillet 1885, dont extraits ci-dessous :

« Art. 1^{er}. Les fosses destinées au rouissage du chanvre creusées sur les rives du ruisseau La Brédoire dans les communes de St. Mandé, Salles et Aulnay, auront des murs construits en maçonnerie de mortier de chaux hydraulique et le fond sera formé d'un bâton de 30 cm d'épaisseur..... ».

« Art. 2 – Les prises d'eau, destinées à introduire dans les fosses les eaux nécessaires pour le rouissage consisteront en empellements formés d'un massif de maçonnerie et d'une vanne... »

« Art. 3 – Le curage de ces fosses se fera chaque fois que le besoin s'en fera sentir et notamment à la fin de chaque période de rouissage ».

Au début du XXe siècle, en 1915, l'évolution technique fait que Monsieur Robin, ingénieur des Ponts et Chaussées en retraite, soumet à la commune d'Aulnay « un projet d'étude d'adduction d'eau potable pour l'alimentation de la commune, ainsi qu'un projet d'éclairage électrique, en utilisant et en captant d'une part l'eau de la fontaine de Saint-Aubin, et pour l'éclairage électrique, l'installation d'une chute d'eau avec la rivière la Brédoire ».

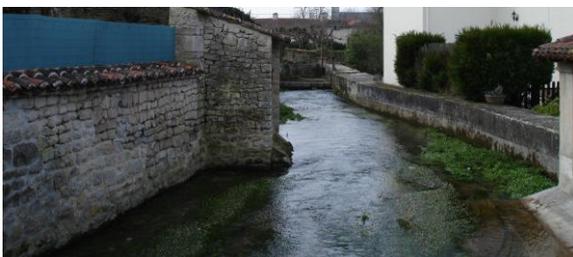


A mi-chemin entre Salles et St. Mandé, la fontaine de St. Aubain, figure ainsi sur le plan cadastral de la commune de Salles établi en 1834. En aval de cette fontaine, c'est sous la dénomination « Cours d'eau de St. Mandé » que se trouve mentionnée la Brédoire.

En 1935, dans son ouvrage « Histoire de la petite ville d'Aulnay-de-Saintonge autrefois en Poitou », A. J. Maynard, instituteur à Aulnay en 1910, décrit La Brédoire. Ci-dessous, quelques extraits de cette description : « La Brédoire est un joli petit ruisseau qui prend naissance au pied des coteaux de Saint-Mandé, à l'Est de cette localité et près de la forêt d'Aulnay. C'est tout d'abord un filet d'eau qu'un enfant pourrait enjamber ; mais bientôt, alimenté par les fontaines de Saint Aubin, le ruisseau prend de l'importance..... Plusieurs moulins se sont élevés sur ses bords ; ceux de Méchain, d'Oulmes marchent encore. Le moulin de Gateuil, à Aulnay, et (celui) de la Cressonnière se sont arrêtés depuis quelques années déjà..... Ses eaux claires et vives, filtrées par les sables qu'elles ont traversés roulent sur un lit de fins graviers, jamais profondes, toujours gaies et rapides..... Sur le sable de son lit, les vairons au dos d'émeraude traînent leurs ventres argentés ; dans les creux profonds de la rive se réfugient les dolentes écrevisses ; au milieu des iris dorment les brochets à la nageoire rapide, et enfin dans les crevasses des murailles retenant les terres de la berge, les insaisissables anguilles vivent en recluses ».

Ainsi, ce « joli petit ruisseau » a rythmé pendant des siècles la vie des populations vivant sur ses rives.

À Aulnay, en amont du « moulin de Gateuil ».



Il ne reste actuellement que le déversoir de ce moulin, ainsi mentionné dans la liste des biens du couvent des Carmes en 1730 : « Un moulin à foulon, nommé de Gateuil, situé sur la rivière... ».



HIER ET AUJOURD'HUI



Quelle année ?

Dans le temps, y pouvions
pêcher,
Et a's'teur !!!
Qu'avan t i fait ! Olé jh'oli



Aujourd'hui

*Et les travaux,
quelle année ?*

Commune de Saint Mandé sur Brédoire



Autorisation au téléchargement

Principaux Rédacteurs et Auteurs

PEROCHON Annie

QUERET Françoise

Site

<http://stleger.fr/saint-mande-sur-bredoire/mairie>